

compliqué que celui conclu en 1846 pour le percement de la rue Centrale, dans lequel, comme il a été dit, on avait simplement stipulé un prix par mètre carré de terrain livré par les entrepreneurs à la voie publique.

Par le traité du 15 février 1854, la société s'engageait à livrer à la ville tant pour la voie publique que pour les monuments, une surface de terrain de 31 827 mètres carrés.

En retour la ville s'engageait :

1<sup>o</sup> A payer à la société une somme de douze millions dont quatre fournis par l'État;

2<sup>o</sup> A lui payer une somme de 354 363 francs, équivalente à l'estimation de la plus-value acquise par les immeubles du côté orient de l'ancienne rue de la Belle-Cordière, devenue portion intégrante de la nouvelle rue, plus-value que la ville devait se faire rembourser à ses périls et risques par les propriétaires;

3<sup>o</sup> A abandonner à la société une surface de 1 696 m. 19<sup>a</sup> provenant des anciennes voies publiques;

4<sup>o</sup> A abandonner à la société une maison sise rue Gentil, numéro 12, d'une surface de 370 mètres, appartenant à la ville.

Les parties devaient réciproquement se tenir compte des différences en plus ou en moins dans les contenances ci-dessus énoncées, à raison de 500 francs le mètre.

Si l'on considère les surfaces de terrain abandonnées à la société par la ville, on voit qu'en réalité la première recevait 12 354 363 fr. pour 29 761 m. en chiffres ronds, c'est-à-dire qu'il ne lui était payé que 415 francs par mètre, tandis que, pour la rue Centrale il avait été payé 525 francs pour la majeure partie, et 500 francs pour le reste. Savoie n'avait pas jugé ces conditions suffisamment rémunératrices, mais j'ai déjà dit que Poncet était un esprit plus aventureux. L'événement lui a, du reste, donné raison. L'entreprise de la rue Impériale, bien que gâtée par une foule d'entreprises annexes dont nous parlerons tout à l'heure, a été bonne dans son ensemble. Comme la plupart des entreprises immobilières, l'affaire, presque médiocre au début, est allée s'améliorant sans cesse par la hausse lente des loyers.